

4 Économie

Infrastructures et Mines/Entretien-bilan avec le ministre **Christian Magnagna : "on a réalisé un certain nombre de projets importants en 2018"**

Propos recueillis par G.R.M
Libreville/Gabon

l'union. Nous sommes en train de boucler l'année 2018, quel est le bilan de vos actions ?

Christian MAGNAGNA : C'est une année pleine d'enseignements, parce que le nouveau gouvernement mis en place depuis le 4 mai 2018 a dû travailler sous des contraintes liées à la conjoncture économique, la situation financière de l'Etat et le relèvement positif de l'économie. Donc, nous partons sur une note d'espoir en priant Dieu que le chef de l'Etat rentre le plus rapidement possible, pour nous permettre de reprendre la route du développement du Gabon.

S'agissant des Infrastructures, que peut-on retenir en termes d'acquis ?

Quand on parle d'infrastructures, ce qu'il faut relever, c'est que c'est d'abord un vaste chantier. Le Gabon est un grand pays, avec une population de près de deux millions d'âmes qui habitent essentiellement à Libreville, mais également à l'intérieur du pays. Les infrastructures ont justement vocation à développer le Gabon pour permettre, non seulement le désenclavement de l'intérieur du pays, faciliter la mobilité des personnes dans les quatre coins du pays, mais aussi de permettre le développement de l'économie. C'est-à-dire valoriser nos exploitations minières et agricoles, l'activité de transport qui est importante pour la mobilité des populations, et développer toutes formes d'industries qui pourraient se constituer en pôles, comme c'est le cas à Libreville. A cet effet, nous devons saluer les infrastructures comme la Zone économique spéciale de Nkok. Tout comme celle à venir, c'est-à-dire celle qui vient d'être mise en place au niveau de Lastoursville. Nous devons saluer la jonction à travers les infrastructures modernes entre les clusters minier, à l'image de celui de Moanda-Franceville, et le reste du pays. Les infrastructures sont donc capitales, parce qu'elles doivent permettre également la valorisation de nos ressources à travers les ports de commercialisation, les infrastructures minières comme le port minéralier d'Owendo, le développement du port commercial d'Owendo, et la création des pôles à venir. Il faut mettre tout cela en valorisation. Et c'est là où intervient la clé de ce développement que sont la route, le chemin de fer, les ports modernes et tout ce qui peut concourir à faciliter et à fluidifier le commerce.

Les acquis, c'est la perception des objectifs que nous avons à remplir. Le département ministériel dont j'ai la charge a pour sujet majeur la mise en œuvre de la vision politique du chef de l'Etat, celle de permettre un développement intégral du pays, à travers des infrastructures qui permettent à tous les Gabonais de communiquer, aux marchandises de s'évacuer et aux importations d'atteindre tous les coins du Gabon. La vision du chef de l'Etat est de créer le lien entre le développement des infrastructures et le développement économique. C'est donc une avancée majeure dans l'organisation du gouvernement.

Et en termes de bilan ?

Il faut d'abord rappeler ce qu'on a déjà eu comme réalisations, puisque le programme de développement des infrastructures du chef de l'Etat, conforme au Schéma directeur national des infrastructures adopté en 2012, n'a commencé qu'en 2018. On a réalisé un certain nombre de projets importants et qui, aujourd'hui, permettent la circulation des biens et des services sur l'ensemble du territoire. En 2018, c'est surtout la route nationale 1 que nous sommes en train de livrer, notamment la section PK 5-PK 12. C'est aussi le lancement du programme de réhabilitation des voiries urbaines de Libreville. Soit 112 voies qui vont être réhabilitées, pour pouvoir apporter un confort au niveau des populations de la capitale gabonaise, améliorer leurs conditions de vie et sortir de cette image triste où nous avons des crevasses et des flaques d'eau sur un certain nombre de rues. La capitale gabonaise mérite d'autres voies, et nous sommes en train de nous y atteler. L'autre point que nous pouvons aussi relever, concernant les infrastructures, est



Photo : GRM/L'Union

Le ministre de l'Équipement, des Infrastructures et des Mines, Christian Magnagna.

l'avancée de l'emblématique projet Port-Gentil-Omboué qui est en cours de finition. Et qui va donner lieu à un autre projet par la suite, pour permettre la jonction entre Omboué et la Nationale 1, en passant par Yombi, pour permettre la circulation entre l'est et l'ouest, et sur le littoral du Gabon, et la valorisation d'un volet important : l'énorme potentiel touristique de notre pays.

La route du PK 12 en direction de Kango pose problème. Qu'attend la société chinoise adjudicataire pour démarrer les travaux ?

L'entreprise a démarré le chantier, mais elle doit accélérer le rythme de mobilisation et de travail. Le principal frein est la mise en place de la convention de financement du projet avec les institutions bancaires chinoises. C'est un processus qui prend quelques mois. En attendant cette mise en place, l'entreprise s'est engagée à résorber les bourbiers sur cet axe, et à rendre la voie circulaire aussi bien aux véhicules légers qu'aux poids lourds.

A quand le démarrage effectif des travaux des voiries urbaines que vous citez ?

Les travaux sont bel et bien effectifs, notamment dans le premier arrondissement de Libreville où Colas est bien mobilisé. Par ailleurs, pour certains sites, cette société se trouve en phase d'études comme l'exige la norme dans toute réhabilitation d'infrastructures. Une fois cette phase sera terminée, l'entreprise passera à celle des travaux physiques, en profitant de la saison sèche pour monter en régime. Colas a déjà perçu une avance de 10 milliards de francs, représentant la contrepartie de l'Etat pour ce vaste chantier.

Concernant les voiries de Libreville et l'entretien de ces voies, qui en est responsable entre votre département et l'Hôtel de Ville ?

Les choses sont organisées: c'est le ministère en charge des Infrastructures qui s'occupe de l'ensemble du patrimoine routier national. Lequel comprend les routes nationales, les routes départementales et, au niveau de Libreville, certaines voiries importantes, transversales et structurantes. C'est le cas de la Voie-Express, du Front de mer, du boulevard Triomphal, mais aussi d'autres voies importantes créées par l'Etat. Toutes ces voies doivent être entretenues par le gouvernement, à travers le ministère des Infrastructures. Ensuite, il y a des voies que la mairie a créées et dont l'entretien lui incombe. Il faut peut-être rappeler que le processus de la Décentralisation au Gabon est en cours, mais cette loi n'est pas encore arrivée à son terme pour permettre aux collectivités locales de prendre en charge l'entretien de leurs voiries. Donc, pour l'instant, l'Etat appuie le développement de ces voies. En somme, le ministère intervient sur l'ensemble du réseau routier, qu'il soit national, départemental ou urbain, y compris, évidemment, ces petites voies sur lesquelles l'Etat vient en appui aux collectivités locales, lorsqu'il le peut. Aujourd'hui, le gouvernement ne dispose pas de toutes les ressources pour s'occuper de son réseau routier national. Il lui est difficile de s'occuper du réseau urbain pris en charge par les municipalités, mais l'ambition est de s'occuper de la mobilité et de la circulation de

tous les Gabonais et d'apporter un confort dans tous les quartiers. C'est la responsabilité du gouvernement. Nous nous y attelons.

Le projet d'aménagement des bassins versants a-t-il été rangé dans les tiroirs ?

Pas du tout. Le gouvernement s'emploie à relancer ces chantiers avec tous les partenaires concernés. Une rencontre avec les bailleurs de fonds est en préparation dans les prochains jours, afin de réfléchir, ensemble, à des solutions pour la reprise très prochaine desdits chantiers. Car, pour le gouvernement, les bassins versants demeurent un sujet prioritaire.

Concernant, par exemple, les bassins versants de Nzeng-Ayong, leur niveau de réalisation actuel est de 78%.

En parlant des ressources, et compte tenu de la situation économique qui n'est pas très reluisante, comment l'Etat arrive-t-il à faire face à ses engagements ?

Les ministères ont une charge qu'on considère comme ingrate parce que, aujourd'hui, compte tenu de la contraction des ressources, l'Etat doit faire des arbitrages et, parfois, des impasses. Pour ce qui est de l'entretien routier, c'est ce que nous observons depuis le début de la crise. Depuis 2013, l'entretien routier n'a pas été effectué comme cela aurait dû l'être. Parce qu'il y a des ajustements budgétaires, en se disant qu'on va faire une impasse sur ce dossier pour privilégier, par exemple, la masse salariale, les secteurs de la santé, de l'éducation, etc. Globalement, le bilan est celui que nous connaissons et observons à travers les images venant de l'intérieur du pays, ou de ce que nous vivons dans la capitale. Il y a des routes qui n'ont pas été entretenues depuis un certain moment. Il s'agit, aujourd'hui, de revenir sur les choses qui ont marché autrefois. Et le chef de l'Etat a demandé au gouvernement de revenir sur les fondamentaux. Cela suppose qu'il faut identifier les ressources pérennes qui vont permettre d'entretenir les voies. Cet entretien doit être financé par des ressources pérennes qui viennent, dans la plupart des cas, des usagers comme cela se fait dans d'autres pays. Il y a quelques années, existait le Fonds routier. C'est un Fonds qui récolte un certain nombre de redevances dédiées à l'entretien routier. Voilà donc une formule de ressources pérennes sur lesquelles nous sommes en train de revenir. Sa suppression a eu lieu en 2015-2016. Compte tenu de la charge de la dette qui se cumulait déjà au niveau du Fonds routier, le budget de l'Etat a décidé de ramener l'ensemble de ces ressources au niveau de la caisse centrale, afin de traiter l'ensemble de la dette qui était constituée par des attachements, des décomptes qui ne se payaient plus, du fait des retards. La redevance est payée au Trésor. Mais cette administration n'a pas la marge suffisante pour faire le reversement au niveau du Fonds, elle garde la trésorerie et, souvent, le Fonds accumule des décomptes. C'est donc un système que nous avons observé et qui a fait que le Fonds soit ramené au niveau du Trésor pour l'obliger à payer finalement ces décomptes. Mais à l'exercice, nous sommes en train de revenir sur le modèle qui a existé, c'est-à-dire la remise en état d'un Fonds qui va reprendre l'ensemble de ses redevances et être détaché des contraintes du Trésor, afin de s'assurer de l'entretien routier qui permet la circulation des biens, la mobilité des personnes et la valorisation des produits agricoles. Les images sur l'état du réseau réseau routier, qui nous reviennent de l'intérieur du pays, sont regrettables. Et, en tant que ministre en charge de ce secteur, je suis le premier à présenter mes excuses aux populations et à m'engager qu'à partir de 2019, des solutions durables soient trouvées pour régler définitivement cette situation déplorable.

Tout ceci donne l'impression que l'entretien routier est désormais laissé-pour-compte...

C'est un constat et je l'assume: il n'y a pas eu d'entretien routier depuis 2013. Il a fallu faire des arbitrages budgétaires qui privilégiaient l'école, la santé, la masse salariale. Et la conséquence, c'est ce que nous voyons avec les images qui nous reviennent de l'intérieur du pays, où le trafic est interrompu dans certaines localités.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 24/12/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	24/12/2018	4 665,59
		USD	1,1414	1USD =	574,695	1 USD	597,257	DOW JONES	24/12/2018	23
		CAD	1,5459	1CAD =	424,320	1 CAD	457,650	037,57		
		JPY	126,9800	1JPY =	5,166	100 JPY	545,470			
		GBP	0,9022	1GBP =	727,104	1 GBP	779,817			
		CHF	1,1312	1CHF =	579,877	100 CHF	62 302,34			
		ZAR	16,4753	1ZAR =	39,815	100 ZAR	4 214,20			
		MAD	10,8752	1MAD =	60,317	1 MAD	63,69			
		CNY	7,8825	1CNY =	83,217	1CNY	85,71			
		KES	116,6200	1KES =	5,625	1KES	5,79			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
24 Decembre 2018: 53,37		

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 24/12/2018

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>